



DANIEL SIMONNY E.I.R.L.

Commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Reims

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**
12, Avenue Anatole France
10000 – TROYES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale des membres de l'Association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les

entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans un contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2.1 de l'annexe sur les « dérogations », expose que les règles et méthodes comptables relatives à la cotisation statutaire versée par le Comité au siège de la Fédération.

La note 4 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenue pour établir le compte de résultat par origine et destination (CROD) prévu à l'article 432-2 du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 du même règlement.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre Comité, j'ai vérifié que les modalités d'élaboration du CROD et du CER et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ces comptes et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent ou, qu'à défaut, toutes modification de ces règles sont justifiées dans les notes annexes. Je me suis enfin assuré de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du CROD et du CER.

Les autres appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, notamment pour ce qui concerne :

- Les ressources du comité, particulièrement les dons ;
- Les subventions versées ;
- Les disponibilités et placements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Troyes, le 28 mars 2022.

Daniel SIMONNY
Commissaire aux comptes.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 582,99	4 070,13	7 512,86	699,46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 238,00		2 238,00	2 576,00
TOTAL (I)	13 820,99	4 070,13	9 750,86	3 275,46
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 652,00		2 652,00	
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	27 235,70		27 235,70	8 247,34
Valeurs mobilières de placement	112 820,00		112 820,00	111 482,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	460 686,01		460 686,01	396 738,52
Charges constatées d'avance	1 016,61		1 016,61	775,54
TOTAL (II)	604 410,32		604 410,32	517 243,90
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	618 231,31	4 070,13	614 161,18	520 519,36

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	94 688,49	94 688,49	
. Autres	304 178,75	328 433,24	-24 254,49
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 968,68	-24 254,49	17 285,81
Situation nette (sous total)	391 898,56	398 867,24	-6 968,68
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	391 898,56	398 867,24	-6 968,68
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	15 000,00		15 000,00
TOTAL (II)	15 000,00		15 000,00
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	514,00	477,00	37,00
TOTAL (III)	514,00	477,00	37,00
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 131,61	29 005,03	-1 873,42
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	4 635,13	4 961,07	-325,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	174 981,88	87 209,02	87 772,86
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	206 748,62	121 175,12	85 573,50
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	614 161,18	520 519,36	93 641,82
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation
	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)	
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	14 840,00	14 648,00	192,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	840,00	2 677,76	-1 837,76
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	48 045,90	11 865,80	36 180,10
dont parrainages	1 845,50	852,50	993,00
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	34 543,26	28 371,63	6 171,63
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	213 060,99	143 675,86	69 385,13
Mécénats	2 000,00	3 220,00	-1 220,00
Legs, donations et assurances-vie		129 010,66	-129 010,66
Contributions financières	48 007,64		48 007,64
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	599,49	214,90	384,59
Total des produits d'exploitation (I)	361 937,28	333 684,61	28 252,67
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	2 966,20	798,51	2 167,69
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	121 978,74	95 845,94	26 132,80
Aides financières	184 877,97	214 039,79	-29 161,82
Impôts, taxes et versements assimilés	1 953,98	729,45	1 224,53
Salaires et traitements	29 998,37	28 241,62	1 756,75
Charges sociales	4 614,74	6 793,41	-2 178,67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	815,43	256,66	558,77
Dotations aux provisions	37,00	150,00	-113,00
Reports en fonds dédiés	15 000,00		15 000,00
Autres charges	11 802,55	13 453,79	-1 651,24
Total des charges d'exploitation (II)	374 044,98	360 309,17	13 735,81
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-12 107,70	-26 624,56	14 516,86
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	3 226,43	2 753,45	472,98
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	3 226,43	2 753,45	472,98
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 226,43	2 753,45	472,98

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-8 881,27	-23 871,11	14 989,84
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	2 472,59	152,62	2 319,97
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	2 472,59	152,62	2 319,97
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 472,59	152,62	2 319,97
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	560,00	536,00	24,00
Total des produits (I + III + IV)	367 636,30	336 590,68	31 045,62
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	374 604,98	360 845,17	13 759,81
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 968,68	-24 254,49	17 285,81
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	77 423,70	67 325,00	10 098,70
Total	77 423,70	67 325,00	10 098,70
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	77 423,70	67 325,00	10 098,70
Total	77 423,70	67 325,00	10 098,70



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

A single, large, handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized letter 'P' or similar, positioned vertically in the center of the page.

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	20
1.1 OBJET SOCIAL.....	20
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	20
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	21
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	22
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	22
2.1.1 <i>Preamble</i>	22
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	22
2.2 DÉROGATIONS.....	22
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	22
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	23
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	23
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	23
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	23
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	23
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	24
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	24
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	24
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	25
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	25
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	25
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	26
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	26
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	27
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	28
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	28
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	29
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	30
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	30
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	30
3.2.4 <i>Dettes</i>	30
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	30
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	31
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	31
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	32
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	32
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	33
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	33
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	33
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	33
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	33
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	33
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	34
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	34
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	34
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	34
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	35
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	35
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	36
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	36
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	36
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	37
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	37
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i>	37

4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	37
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	37
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	38
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	38
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	38
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	38
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	39
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	40
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	40
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	40
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	41
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	41
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	43
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	43
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	44
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	44
5.2	AUTRES INFORMATIONS	44
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	44
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	45
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	45
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	45

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer,

1.3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

La structure a réalisé des travaux d'aménagement d'une petite salle afin de développer l'offre de soins de support. Les investissements en agencement et mobilier représentent la somme de 6 912.83 euros.

Aucune évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 514	7 629	560	11 583
Immobilisations financières	2 576		338	2 238
Total	7 090	7 629	898	13 821

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	7 629	560
→ Agencement salle soin de support	5 722	
→ Mobilier salle soin de support	1 190	560
→ Ordinateur Portable	716	
Immobilisations financières	0	338
→ Remboursement de caution		338
→ ...		
Total	7 629	898

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort Immobilisations incorporelles				
Amort Immobilisations corporelles	3 815	815	560	4 070
Amort Immobilisations financières				
Total	3 815	815	560	4 070

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 576		338	2 238
Total	2 576	0	338	2 238

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailier le crédit bail. - Box de sauvegarde informatique ...	5 536	48 mois	984
Total	5 536	0	984

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	2 238	0	2 238
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 652	2 652	
→ Autres Créances	27 236	27 236	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	1 017	1 017	
Total	33 143	30 905	2 238

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks		NEANT		
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	300 958	
Livrets et comptes épargne	103 869	428
Comptes à terme	55 859	1 445
Total	460 686	1 873

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	112 820	112 820			1 353
Total	112 820	112 820	0	0	1 353

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à déduire</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ Avoir à recevoir		303
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir de la Ligue Nationale	16 505	7 945
→ Reversement de Legs de la Ligue Nationale	7 246	
→ Subvention Contrats apprentissage	2 000	
→ Parrainage 2021	1 466	
→ Subvention Mairie 2021	20	
→		
Disponibilités		
Total	27 236	8 248

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Assurances	819,8	746
Leasing BNP janvier et février 2022	197	
Total	1 017	746

9

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	423 122	-24 254	-24 254	-24 254			24 254		398 868	
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	-24 254	24 254	24 254	24 254			6 969		-6 969	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	398 868	0	0	0	0	0	31 223	0	391 899	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⊗ Lignes à valider par l'ANCA

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (729)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	15 000	0	15 000
→ Contribution Ligue nationale pour aide aux malade	2021	15 000		15 000		15 000
→ ...						
Total		15 000	0	15 000	0	15 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	477	37		514
→				
Total	477	37	0	514

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 132	27 132		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	4 635	4 635		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	174 982	174 982		
Produits constatés d'avance		0		
Total	206 749	206 749	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	880	965
→ Impôt sur les sociétés	560	536
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	320	429
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	3 755	3 995
→ Urssaf/ Pôle emploi	400	957
→ Caisse de retraite	136	219
→ Caisse de prévoyance	157	259
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	2 433	2 040
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	620	520
→ Prélèvement à la source	9	
Total	4 635	4 960

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 444	21 396
→ FNP - Honoraires CAC et expertise comptable	3 743	3 629
→ FNP - Facturation Ligue Nationale	18 701	17 767
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	174 982	87 209
Financement de la recherche et subventions	173 309	86 809
Aide aux malades	1 550	400
Frais de bénévoles à payer	123	0
Total	197 426	108 605

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	233 688,53	226 808,80	244 929,88	159 812,11
1.1 Réalisées en France	233 688,53	226 808,80	244 929,88	159 812,11
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	77 245,33	50 265,60	49 177,63	39 206,72
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	156 443,20	156 543,20	202 557,07	120 205,39
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	67 578,61	61 285,36	63 041,47	58 546,22
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	67 578,61	61 285,36	63 041,47	58 546,22
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	57 380,88	50 777,89	52 186,82	46 883,06
3.1 Frais d'information et de communication	16 317,53	17 001,98	15 380,66	12 432,45
3.2 Frais de fonctionnement	40 956,96	34 908,96	35 542,50	31 762,81
3.3 Autres charges	896,39	896,95	216,66	276,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	37,00	37,00	140,99	290,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	980,00		536,00	
6. REPORTS EN FOND DÉCRIS DE L'EXERCICE	15 000,00			
TOTAL CHARGES	374 664,98	348 879,05	360 845,17	257 256,29
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 833,58		33 714,80	

B CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	27 872,53	27 872,53	24 236,98	24 236,98
Réalisées en France	27 872,53	27 872,53	24 236,98	24 236,98
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND	24 001,36	24 001,36	20 870,79	20 870,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	25 948,82	25 948,82	22 237,24	22 237,24
TOTAL	77 822,71	77 822,71	67 344,91	67 344,91

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	307 536,46	307 536,46	306 086,27	306 086,27
1.1 Contributions sans contrepartie	-14 642,00	-14 642,00	-14 642,00	-14 642,00
1.2 Dons, legs et mécénat	211 080,99	211 080,99	215 206,52	215 206,52
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	77 634,47	77 634,47	75 541,75	75 541,75
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 542,32		-2 132,28	
2.1 Contributions avec contrepartie				
2.2 Partage des entreprises	1 945,50		452,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-20 647,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 053,62		1 281,28	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-34 543,28		-38 377,68	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FOND DÉCRIS ANTÉRIEURS				
TOTAL	367 621,64	307 536,46	336 590,88	306 086,27

B CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	77 822,71	77 822,71	67 324,95	67 324,95
Bénévolet	77 822,71	77 822,71	67 324,95	67 324,95
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	77 822,71	77 822,71	67 324,95	67 324,95

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Legs reversés par la Ligue Nationale	27 368	
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	44 299	11 955
→ Ventes dont les abonnements aux revues	760	640
→ Prestations et ventes diverses	1 982	
→ Produits financiers	3 226	2 753
Total	77 635	15 348

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		913
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Produits divers de gestion courante	583	215
→ Produits exceptionnels	2 473	153
Total	3 056	1 280

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	0

Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	NEANT	
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la répartition ci-dessous et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	30%	20%	50%	100%
Electricité et eau	30%	20%	50%	100%
Fourniture de bureau		25%	75%	
Téléphone			100%	100%
Affranchissement		50%	50%	100%
Taxes habitations et impôts	30%	20%	50%	100%

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	53 392	48 405
Actions d'information, de prévention et de dépistage	20 170	4 106
Actions de formation	117	135
Actions de recherche	159 541	191 746
Actions de société et politique de santé	469	538
Frais d'appel aux dons et legs	67 579	63 040
Frais de fonctionnement (dont communication)	58 301	52 725
Total	359 568	360 695

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	53 092	32 405
Actions d'information, prévention, dépistage	20 170	4 106
Actions de formation	117	135
Actions de recherche	3 397	6 189
Actions autres	469	538
Total	77 245	43 373
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	300	16 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	156 143	185 557
Actions autres		
Total	156 443	201 557

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	16 318	15 389
Frais de gestion	40 557	36 544
Charges financières	51	
Dotations aux amortissements	815	257
Impôt sur les sociétés	560	536
...		
...		
Total	58 301	52 725

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1.5	77 424	67 325
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		77 424	67 325

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

= A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Datations aux provisions	Frais de fonctionnement	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalités en France		Réalités à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1 535				1 103		4 868				7 508
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	39 600				48 665		26 954				117 439
Aides financières	23 435	156 443			6 000						184 878
Impôts, taxes et versement assimilés	554				423		977				1 554
Salaires et traitements	5 161				9 139		15 858				28 998
Charges sociales	903				1 354		2 357				4 615
Dotations aux amortissements et dépréciations							815		37		852
Dotations aux provisions										15 000	15 000
Report en fonds dédiés											1 803
Autres charges					1 874		4 071				0
Charges financières	5 857										0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									560		560
TOTAL	77 245	156 443	0	0	67 579	0	57 741	37	560	15 000	374 605

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalités en France	Réalités à l'étranger	Frais de fonctionnement		
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Frais de fonctionnement	TOTAL	
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
	27 872		34 066	15 485	77 423
TOTAL	27 872	0	34 066	15 485	77 423

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	2 860
Autres missions	
Total	2 860

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Produits divers sur exercices antérieurs	2 473
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	2 473
Charges exceptionnelles	
→ NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE 010 - COMITÉ DE L'AUBE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		206 808,80	240 621,13
1.1 Réalisées en France		206 808,80	240 621,13
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		50 365,60	39 106,77
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		27 492,99	28 400,88
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		18 889,54	3 844,41
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		117,15	134,54
Actions de société et politique de santé		468,60	538,15
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer		3 197,37	6 188,74
Actions de création subvention administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		156 443,20	201 514,41
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		300,00	15 957,34
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer		156 143,20	185 557,07
Programmes nationaux		6 977,29	96 748,06
Programmes régionaux et départementaux		149 165,91	88 809,07
1.2 Réalisées à l'étranger			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		61 205,36	56 546,22
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		61 205,36	56 546,22
Frais d'appel de dons		28 490,37	28 224,97
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		7 559,30	7 518,42
Frais de traitements des legs		243,40	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		24 912,49	20 802,83
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		50 777,89	46 883,06
3.1 Frais d'information et de communication		15 061,98	12 832,55
Frais d'information et de communication externe		14 851,98	12 832,55
Frais d'information et de communication interne		210,00	
3.2 Frais de fonctionnement		34 909,56	33 793,85
Frais de gestion		30 258,72	29 143,54
Formation administrative			245,83
Impôts et taxes		667,78	233,81
Cotisation statutaire 10%		3 983,06	4 170,67
3.3 Autres charges		866,35	256,66
Charges financières		50,92	
Dotations aux amortissements		815,43	256,66
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		318 792,05	344 050,41
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		37,00	150,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		318 829,05	344 200,41
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		27 872,53	24 236,98
<i>Réalisées en France</i>		27 872,53	24 236,98
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		24 001,35	20 870,73
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		25 549,82	22 217,24
TOTAL		77 423,70	67 324,95

LA LIGUE	010 - COMITÉ DE L'AUBE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-307 535,46	-306 086,27
1.1 Cotisations sans contrepartie		-14 640,00	-14 648,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-215 060,99	-275 906,52
Dons manuels non affectés		-209 493,38	139 806,34
Dons manuels affectés		-3 567,61	3 859,57
Legs, donations et assurances-vie non affectés			107 413,70
Legs et autres libéralités affectés			-21 596,96
Mécénat		2 000,00	3 270,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-77 634,47	-25 531,75
Manifestations		-44 298,82	-11 954,85
Ventes (dont abonnement à vivre)		760,00	-640,00
Prestations et autres ventes		-1 981,58	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-183,45
Autres produits affectés			
Produits financiers		3 226,43	-2 753,45
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-27 367,64	
2. RÉPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
TOTAL DES RESSOURCES		-307 535,46	306 086,27
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-11 293,59	38 114,14
TOTAL		-318 829,05	-344 200,41
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		381 652,13	420 295,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-11 293,59	-38 114,14
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP			-529,34
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		370 358,54	381 652,13
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-77 423,70	-67 324,95
Bénévolat		-77 423,70	67 324,95
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-77 423,70	-67 324,95

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017	1 PC	761			761		
2018							
2019							
2020	1 PC	706			706	235	235
2021	1 PC	716			716	112	112
2021	Amenagement	5 722			5 722	334	334
2021	Mobilier	1 190			1 190	134	134
	Total	9 096			9 096	815	815

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique. Il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	6	3 900	2,41	59 368
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	650	0,40	9 896
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales: Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc..., réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises Autres.	2	536	0,33	8 161
Total	9	5 086	3,14	77 424

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un taux horaire de 10,15 €/heures + 50 % de charges soit un taux horaire de 15,22 €/heures

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 662	0,91
Total	1	1 662	0,91

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	156
6256 - Frais de mission	Restauration / stationnement	993
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	1 149

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 855 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.